

TARIFS 2017

En vigueur à compter du 01.01.2017

<u>TRIMESTRES :</u>	<u>INTERNAT</u>	<u>DEMI-PENSION</u> 5 jours (lundi –mardi mercredi-jeudi-vendredi)	<u>DEMI-PENSION</u> 4 jours (lundi-mardi- jeudi-vendredi)	<u>INTERNE-EXTERNE</u>
Janvier – Mars	495.00€	190.00€	156.00€	419.00€
Avril – Juin	403.00€	154.00€	127.00€	343.00€
Septembre –Décembre	622.00€	238.00€	197.00€	527.00€
	1520.00€	582.00€	480.00€	1289.00€

Repas avec carte d'accès au self :

1^{ère} carte GRATUITE

toute carte perdue ou détériorée sera facturée 5,70€.

Repas :

ATTEE + personnels de l'Etat indice inférieur à 400

Surveillants + Assistants de langue + Contrats aidés..... 3.10€

Personnels de l'Etat dont l'indice est supérieur à 400

+ Apprentis + Stagiaires formation continue

+ Personnels siège de la Région.....5.20€

Petit déjeuner 1.55€

Elèves 4.15€

Repas avec carte jetable :

Hôte de passage 8.30€

Elèves repas occasionnel..... 4.15€

Repas exceptionnels :

Repas particulier (sera facturé au prix réel)

Location de chambre (nuitée)..... 10.00€

Elèves hébergés occasionnellement 8.00€

Photocopie A4 0.10€

Photocopie A 4 couleur 0.15€

Photocopie A3..... 0.20€

Photocopie A3 couleur..... 0.25€

Carnet de correspondance..... 1.00€

Manuels scolaires non rendus ou hors d'usage..... prix coûtant

Dégradation diverse (vaisselle, extincteur, etc....) prix coûtant